



ENQUÊTE
JMM

Un ascenseur à yachts peut en cacher un autre...

Vu de l'extérieur, il est difficile d'imaginer qu'un ascenseur à bateaux puisse provoquer tant de tensions. C'est pourtant bien cet équipement de quelques milliers de tonnes qui a plombé l'atmosphère provençale pendant de longs mois.

Il y a bien des enjeux d'ordre économique autour de l'entretien des méga-yachts en Méditerranée. « La concurrence n'est pas mondiale. Elle se situe entre ports méditerranéens », répète à l'envi Ben Menem, le cofondateur d'une entreprise, qui se revendiquait le n° 2 mondial du refit de yachts avant d'être absorbé par le barcelonais MB92. Il y a bien – aussi – des jeux d'acteurs éminemment politiques, puisque deux villes voisines se font concurrence autour d'un même objet, avec les mêmes ambitions et de lourds investissements publics à l'appui. D'un côté, la société publique locale La Ciotat Shipyards, qui dans la continuité des investissements réalisés depuis deux décennies, porte un investissement de 64 M€ pour développer plus avant le site dont 15 M€ pour un nouvel élévateur de 4 000 t, qui doit permettre de traiter des yachts de 80 à 110 m. Suite à l'appel d'offres lancé en octobre 2017 en vue de trouver des partenaires privés (montant de 35 M€ avec un ticket d'entrée minimal de 8 M€), c'est le barcelonais MB92 qui a emporté fin octobre 2018 le droit d'occupation pendant 35 ans. La construc-

tion de l'ascenseur devrait être lancée cette année pour une mise en service en 2021. Alors que son projet était connu et son appel à candidatures en cours, le Grand port maritime de Marseille lançait fin janvier 2018 un appel à projet pour la valorisation industrielle d'un espace situé sur son emprise portuaire, le bassin Mirabeau.

« Ce ne sont pas les mêmes bateaux »

Ce sera finalement la candidature de Monaco Marine, qui sera retenue à peine quelques mois plus tard pour l'occupation du site de 5,5 ha pendant 30 ans sur lequel l'entreprise envisage quelque « 50 M€ d'investissement » dont « 20 à 25 M€ » pour un ascenseur à bateaux de 6 000 t de façon à traiter des yachts de 90 à 130 m. Monaco Marine devrait démarrer ses activités en juin 2022 avec cinq à sept places, « ce qui en fera le plus grand site du monde pour cette taille ». L'entreprise de Beaulieu-sur-Mer, forte de 8 implantations sur le littoral méditerranéen, sera alors en mesure de « répondre aux besoins de la quasi-totalité de la flotte de grande plaisance, de 5 à 130 m ». Le GPMM consacra pour sa part 27,4 M€ dans la réalisation de la plateforme, l'État et la Région apportant chacun une contribution de 1,25 M€. L'investissement devrait générer une centaine d'emplois directs et indirects. « Il n'y a aucune concurrence, n'a eu de cesse de marteler Jean-Marc Fornieri, président du conseil de surveillance du GPMM, pour calmer le jeu. Ce ne sont pas les mêmes bateaux, puisqu'on vise ici les yachts très au-delà de 100 m de long qu'on ne peut pas accueillir à La Ciotat ». « Les deux outils seront complémentaires parce qu'ils s'adresseront à deux marchés différents », a soutenu pour sa part le préfet de région, Pierre Dartout, lors de l'officialisation du contrat en septembre dernier. Donc, les premiers méga-yachts sont attendus à La Ciotat en 2021 et à Marseille mi-2022...

□ A.D.

Monaco Marine a emporté en octobre dernier l'appel d'offres lancé par le Grand Port maritime de Marseille pour exploiter un centre de refit pour yachts de 90 à 133 m.

